

DECISION MUNICIPALE n° D20240730-088

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Spectacle	La folle histoire de France	
Dates	Jeudi 7 novembre 2024	
Lieu	Cinéma-théâtre Le Carnot	
Attributaire	EL PRODUCTION	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat de cession relatif au spectacle **LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE** produit par EL PRODUCTION – domiciliée 29 Rue Pierre Marie Derrien - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE – proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2024-2025.

Article 2 : Le présent contrat de cession a pour objet l'organisation du spectacle LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE, présenté le jeudi 7 novembre 2024 à 20 h 30, au cinéma-théâtre Le Carnot

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **3 500 € T.T.C.** Les frais de transport et de voyages sont à la charge du producteur.

Les frais de restauration pour 3 repas le jeudi 7 novembre (midi et soir), ainsi que les hébergements (3 nuitées) sont à la charge de la VILLE d'Ussel.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 30 juillet 2024.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE